



Adresse administrative  
IRTS de La Réunion  
1, rue Sully Brunet  
97470 SAINT-BENOÎT  
tél. : 02 62 92 97 94  
plateforme-reunion@  
unaforis.eu

## Collège Encadrement Réunion du 20 juin 2014

# RELEVÉ DE DÉCISIONS

### Membres de la plateforme



### Présents :

Dominique BONMALAIS	EMAP	Danièle GALLINARO	IRTS
Julien CATALAN	EMAP	Nathalie GAUTRON	IRTS
Jean Yves GILLES	EMAP	Monique GIRIER	IRTS
Mélina IBRAHIM	EMAP	Julien VERNET	IRTS

### Excusée :

Mireille PAYET	EMAP
----------------	------

En préambule, Monsieur GILLES précise que Madame Mélina IBRAHIM représente provisoirement les responsables de formations de l'EMAP.

La question de la représentation au sein du collège encadrement est abordée.

### ➤ **Approbation du relevé de décisions du 14 mars 2014**

**Le relevé de décisions du 14 mars 2014 est validé par les participants.**

Monsieur CATALAN fait remarquer qu'il a transmis le modèle de relevé de conclusions du 12/12/2013 et qu'il n'a eu aucun retour.

La représentante territoriale précise que ce document a bien été réceptionné par le Secrétariat. Un envoi des 3 documents validés sera fait aux différents membres du collège Encadrement :

- ↳ Le schéma relatif au circuit d'informations
- ↳ Le schéma relatif à la validation des propositions émises lors des rencontres
- ↳ Le document intitulé « Relevé de conclusions »

Monsieur CATALAN remet en séance le relevé de conclusions de la fiche action 2.4 (rencontre du 12 décembre 2013).

## ➤ Amélioration de l'organisation de la plateforme

Monsieur GILLES tient à préciser que l'EMAP ne peut pas aller au même rythme que son partenaire l'IRTS et qu'il ne s'agit pas d'une volonté d'aller doucement mais que les moyens ne sont pas les mêmes.

Après débat, l'IRTS trouve ces propos récurrents sur les moyens fort désagréables, car il n'existe aucun moyen dédié sur la plateforme et que, à comparaison des volumes respectifs d'activités sur les deux EFTS, les moyens ne sont pas plus importants chez l'un que chez l'autre.

Suite aux documents proposés lors de la dernière rencontre et aux travaux menés au sein des équipes de l'EMAP et de l'IRTS, le document définitif sur la gouvernance de la plateforme est validé. Il comportera un document principal et une annexe : cf. **annexe 1** du présent relevé. Cette annexe est à compléter.

Une introduction appelée « Principes et Objectifs » reste à valider par l'EMAP. Ce document sera adressé par mail à l'EMAP pour corrections éventuelles.

La représentante territoriale informe les membres du collège Encadrement que le document cadre de fonctionnement a été modifié.

Une nouvelle instance **Séminaire des Bureaux** a été instituée lors du dernier comité de pilotage : « *C'est l'instance politique de la plateforme. Elle est constituée des membres des Bureaux des associations gérant les EFTS membres de la plateforme. Elle a pour objet :*

- *de faire le lien avec les conseils d'administration des adhérents en se tenant informés des projets et évolutions en cours*
- *de réfléchir aux propositions d'orientations qui seront définies et validées par le comité de pilotage et d'orientation*

*Le séminaire se réunit une fois par an. »*

## ➤ Fiches actions et calendrier

Les fiches actions et le calendrier sont modifiés (cf. **annexe 2** du présent relevé).

### [2013](#)

**Fiche 2.1** septembre 2014

**Fiche 2.3** 2015

**Fiche 2.4** 2015

*Cette fiche action est à faire évoluer (branches professionnelles)*

**Fiche 2.6** 2013

*Sur cette fiche le dossier ME doit être mis en chantier pour une opérationnalité sélections 2016*

**Fiche 2.7** 2014

*Cette fiche sera à relancer en décembre 2014*

**Fiche 4.3** 2013

*Elle a été clôturée*

**Fiche 4.4** 2013

*Elle doit être rétablie pour 2014. Monsieur GILLES l'établit.*

**Fiche 5.1** 2014

*Elle est en cours*

**Fiche 5.3** 2013 et 2014

*Le groupe de travail réfléchit sur l'évolution de cette fiche*

**Fiche 5.4** 2014

*Monsieur PEROUMA sera remplacé*

*Cette fiche concernera les niveaux IV pour la rentrée 2016*

## **Il est décidé que chaque fiche action est à réactualiser chaque année.**

Des éléments de contexte seront précisés : rappel de ce qui a été réalisé dans l'année

Dans les livrables, il convient de rajouter le bilan annuel de la fiche.

### **2014**

L'EMAP propose de travailler en priorité sur les fiches **2.8 ; 2.9 ; 4.4 et 6.1**.

Cette proposition est validée.

Les groupes de travail sont à définir.

Les pilotes sont désignés.

**Fiche 2.2** 2014

*Cette fiche est supprimée*

**Fiche 2.8** 2014 Pilote désigné : IRTS

*Au regard des nouvelles règles relatives aux appels d'offre, cette fiche est modifiée comme suit « formations initiales et continues : diplômantes et labellisées ». Il convient de définir des modalités de couverture du territoire en complémentarité et non en concurrence.*

**Fiche 2.9** 2014 Pilote désigné : EMAP

**Fiche 3.5** report 2015 Pilote désigné : IRTS

**Fiche 4.2** report 2015 Pilote désigné : EMAP

**Fiche 4.4** 2014

**Fiche 5.5** report 2015

*Cette fiche concerne la documentation et les systèmes d'exploitation. 2 sous-groupes de travail et 2 pilotes sont à désigner.*

**Fiche 6.1** 2014 Pilote désigné : EMAP

*Le pilote rédige la fiche action. Chaque partenaire fournira une brève note sur sa démarche qualité.*

Les fiches 2.8 et 2.9 sont les plus urgentes à mettre en œuvre.

Les responsables de fonction établissent le calendrier du groupe et désignent le pilote.

### ➤ **Séminaire du personnel**

Le séminaire est reporté au **27 novembre**. Il se déroulera à l'IRTS de 11h à 17h.

Matin : informations générales

Repas : pris en commun. Chaque EFTS règle sa part. Budget : 10€ par personne

Après-midi : groupes de travail

Le contenu de ce séminaire et notamment les groupes de travail seront décidés lors de la prochaine réunion du collège Encadrement.

### ➤ **Questions et informations diverses**

#### Première rencontre des plateformes labellisées les 15 et 16 mai

Le bilan de cette rencontre est effectué par Monsieur GILLES et Madame GIRIER.

Il a été constaté que globalement la mise en œuvre des différents projets labellisés n'est pas facile mais que les choses avancent. Chaque territoire est très différent.

#### Assemblée Générale UNAFORIS du 5 juin

Il a été décidé d'une assemblée générale extraordinaire début 2015 pour modifier les statuts et voter les nouvelles orientations stratégiques qui ont été travaillées en atelier lors de l'AG du 5 juin.

### Loi sur les stages

La représentante territoriale participe à la cellule de crise mise en place et qui se réunira le 2 juillet en conférence téléphonique.

Une rencontre avec les 3 ministères est prévue le 25 juin.

Un communiqué de presse a été fait. Une lettre ouverte sera diffusée et à diffuser très largement à compter de la semaine prochaine.

Une instruction DGCS aux préfets et DRJSCS sur le fonds de péréquation devrait paraître la semaine prochaine.

### Activité PREFAS

L'activité a été revue au regard du budget alloué.

Etant donné la réduction de moyens, le PREFAS revient à ses missions initiales.

### Dates des prochains collèges Encadrement

Jeudi 4 septembre 2014 de 9h à 12h à l'IRTS

Vendredi 5 décembre 2014 de 9h à 12h à l'EMAP

L'ordre du jour du prochain collège Encadrement comprendra un point sur les aidants naturels.

### Date du conseil des partenaires

Mercredi 22 octobre 2014 à 14h (lieu à définir dans l'Ouest)

Fait à Saint Benoît, le 25 juin 2014  
La représentante territoriale,  
Monique GIRIER



**Plateforme UNAFORIS**

**Réunion**

IRTS de la Réunion

1, rue Sully Brunet - 97470 Saint-Benoît

Tél : 0262 92 97 94